

Concerne : Interpellation quant à une réflexion autour des cours de récréation et de « l'école du dehors »

Cher Collège, cher.e.s collègues,

L'Ecole est une institution centrale, cruciale dans notre société. Elle doit évidemment le rester mais tout le monde semble s'accorder sur sa nécessaire adaptation aux enjeux actuels et à notre réalité sociétale afin d'outiller correctement notre jeunesse pour qu'elle puisse s'émanciper.

Force est de constater que lors des réflexions sur les pratiques pédagogiques, le curseur est souvent et à juste titre placé sur les contenus (savoirs, compétences, programme, etc.), le matériel inhérent à la classe, au bâtiment scolaire ou encore sur la formation et les méthodes de nos enseignants. Un élément, pourtant investi de très nombreuses heures par les élèves, ne fait que très rarement l'objet d'une réelle réflexion aussi bien de la part des pouvoirs organisateurs que du corps professoral : la « Cour de Récréation ». Pourtant comme nous le dit J. Delalande dans son ouvrage « *La récré expliquée aux parents* » : « (...) *La récré est loin d'être un espace hors normes. À travers les jeux et les conversations se transmet toute une culture enfantine, faite aussi de règles sociales et d'apprentissages par les pairs, grâce auxquels chaque enfant est à même de construire son identité (...)* ». Nous ne pouvons donc pas minimiser l'impact de la structure et de l'investissement de nos « cours de récréation » dans le développement de nos élèves.

Dernièrement, une cour de récréation d'un nouveau genre a vu le jour au sein de l'école Van Asbroeck (NL). L'espace est désormais segmenté et offre une pluralité de zones correspondant aux différents besoins et profils des élèves. Tous les enfants peuvent dès à présent y trouver leur place et s'y développer positivement. Un tel espace permet également de diminuer considérablement les conflits et la violence scolaire. Notre groupe se réjouit de l'aboutissement d'un tel projet qui permet de répondre en partie aux enjeux psychopédagogiques, environnementaux et sociétaux.

Penser la « cours de récréation » comme un outil pédagogique à part entière et adapté à toutes et tous est, à notre sens, essentiel et nécessaire. En effet, permettre à tou.te.s les élèves de pouvoir « apprendre », se développer à l'extérieur est crucial et offre de sérieux avantages :

- Intégrer l'environnement proche de l'école pour motiver et ancrer les apprentissages
- Apprendre et comprendre avec la tête et le corps en mouvement
- Se frotter au réel complet, complexe, riche, diversifié
- Permettre aux enfants de construire une relation profonde à la nature

- Vivre des moments de groupe intenses, hors des espaces étriqués et du brouhaha de la classe.

Le temps d'une « simple » cour de béton où les seuls terrains de football et basketball occupaient la majeure partie de l'espace semble enfin révolu. En tant qu'écologistes, la prise de conscience qui s'opère à ce niveau nous ravit.

Je me permets donc de vous interpeller afin de connaître votre position et les potentiels projets en cours à ce sujet.

- La commune prévoit-elle de nouveaux projets d'aménagement de cours de récréations ? Des projets innovants sont-ils prévus ? Si oui, quels sont-ils et comment seront-ils mis en place ?
- Outre l'aménagement des cours de récréation, la commune de Jette possède également de magnifiques espaces verts qui pourraient être investis régulièrement par nos écoles. La commune prévoit-elle de favoriser « l'Ecole du dehors » en proposant des formations de ce type aux équipes pédagogiques ou en les soutenant logistiquement ?

Je vous invite à consulter différentes sources qui permettent d'investir ces pistes pédagogiques :

- L'appel à projets récurrent « Ose le Vert » : <https://www.oselevert.be/>
- Les appels à projets, formations et outils de Bruxelles Environnement : <https://environnement.brussels/thematiques/espaces-verts-et-biodiversite/lecole/nature-en-ville-ca-passe-aussi-par-lecole>
- Bubble, le réseau des écoles bruxelloises en action pour l'environnement : <https://www.bubble.brussels/>

Thomas Naessens, Conseiller Communal Ecolo-Groen

Réponse de Olivier Corhay, échevin :

Je vous remercie pour cette interpellation qui permet, comme vous le soulignez, d'ouvrir une réelle réflexion autour de la cour de récréation et de la nécessaire ouverture de nos écoles vers le « monde extérieur ». J'ai l'habitude de dire que la cour de récréation est le reflet de notre société et qu'il s'y déroule bien plus d'événements que dans n'importe quelle période que nos enfants passent à l'école.

Au sein de l'école, il s'agit en effet d'un des endroits les plus fréquentés par les enfants. Il est donc indispensable que l'occupation de cet espace « cour de récréation » soit associé à la construction d'une vision que l'école a de ces espaces. Permettez-moi, avant de vous présenter ce que nous entreprenons à Jette, de cadrer un peu la discussion.

Dans le cadre du plan de pilotage lié au Pacte pour un Enseignement d'Excellence, les établissements scolaires doivent notamment développer la qualité de vie à l'école mais également de réviser le cadre d'apprentissage. Lors des réflexions qui ont entouré l'élaboration du Pacte d'Excellence, de nombreux acteurs issus du monde scolaire, extrascolaire, associatif et institutionnel ont souligné l'importance de travailler à la construction d'une vision d'avenir partagée de la cour de récréation dans l'enseignement fondamental. Cette vision est naturellement à considérer tant en termes d'aménagements que d'espace de vie. Mais elle est également à considérer sur le plan pédagogique et humain.

La Commune de Jette, comme sur de nombreux plans, est évidemment attentive à cette évolution du concept de cour de récréation et accompagne le mieux possible ces changements. Tout d'abord, les écoles qui ont déjà pu entrer dans la phase d'élaboration du plan de pilotage ont toutes intégré le réaménagement de la cour de récréation dans les objectifs à atteindre. Ce réaménagement prend en considération la dimension humaine, temporelle et spatiale. Il faut toutefois souligner que les caractéristiques physiques des cours de récréation doivent être prises en considération et intégrées dans le projet. Les cours de récréation doivent désormais être évolutive. Ainsi, nous devons considérer qu'une cour de récréation n'est jamais vraiment « finie ». Les enfants et adultes qui s'y retrouvent changent au fil des années. Pourtant, le but est que chacune de ces personnes puisse s'approprier la cour, s'y sentir bien et s'en occuper. Il est donc nécessaire de laisser de la place aux nouvelles idées d'aménagement ou d'activités, aux initiatives spontanées, aux expérimentations, constructions et déconstructions...

Inclusion des enfants et bon vivre doivent désormais être les maîtres mots en matière d'organisation des cours de récréation. Chaque enfant doit pouvoir y exprimer sa créativité ou encore doit pouvoir continuer à apprendre via la mise en place d'espaces plus éducatifs. Bref, on le constate et comme vous le souligniez justement dans votre interpellation, « le temps d'une « simple » cour de béton où les seuls terrains de football et basketball occupaient la majeure partie de l'espace semble enfin révolu. » Divers projets ont déjà vu le jour ou verront le jour prochainement en matière d'aménagement de cours de récréation. Au sein de nos écoles jettoises, parmi les réalisations qui ont déjà vu le jour, il y a la rénovation de la cour de l'école Van Asbroek côté néerlandophone mais je laisserai ma collègue, l'échevine de l'enseignement néerlandophone vous donner plus de détails. Du côté francophone, le projet de réaménagement de la cour se concrétisera durant l'été prochain. Il disposera, à l'image de sa cour voisine, d'espaces spécifiques dédiés aux jeux sportifs (basket et mini-foot), d'une piste d'athlétisme, d'un mur d'escalade horizontal, de tables de ping-pong, d'un compost, d'un potager collectif, de tableaux et jeux muraux ainsi que d'un podium permanent. Il y aura également des zones pic-nic, papotes, coin lecture, jeux au sol qui viendront compléter l'aménagement déjà prometteur de la cour. Du côté francophone, à Jacques Brel par exemple, il est prévu l'aménagement d'un jardin particulier dans l'enceinte de l'école durant l'été 2021 (contrer les îlots de chaleur urbains, récolter les eaux de pluie, verduriser) avec comme objectif : S'Y REPOSER - Y FLANER - Y RACONTER DES HISTOIRES - Y TOUCHER ET OBSERVER

faune et flore (des panneaux didactiques seront présents). Sans entrer plus dans les détails, le jardin mêlera des arbres, des espaces d'eau, etc. et sera ouvert sur le quartier. Le projet s'inscrit dans le cadre du contrat de quartier durable Magritte et, si vous le souhaitez, je pourrai vous tenir au courant de l'évolution.

Au sein de l'école Arbre Ballon, que vous connaissez bien je crois, la cour est d'ores et déjà divisée en 2 grands espaces : une cour destinée aux jeux de ballon et une cour « calme ». Au niveau de l'école des Petits Ballons, d'ici quelques semaines, l'espace des jeux pour enfants sera entièrement refait et les modules seront des insectes « géants » sur lesquels les enfants pourront s'amuser.

À Van Helmont, pour vous donner un autre exemple, la cour est déjà aménagée en différents espaces afin de diminuer la violence et de favoriser un climat serein. Cette année, des bacs à jeux ont également été introduits afin de diversifier les activités en période de récréation. Du point de vue du Collège et de l'Administration communale, il est évident que nous accompagnons le mieux possible la mise en place de ces différents projets. Le service patrimoine communal, Bernard Van Nuffel pourra vous le confirmer, est très attentif et réactif en la matière.

Enfin, j'en arrive à votre question relative à l'école du dehors et à la familiarisation des enfants avec les beaux espaces verts que nous avons la chance d'avoir à Jette mais également à Bruxelles de manière générale. Il existe, là aussi, différentes initiatives dans la commune. Ainsi, à l'école Clarté, des partenariats réguliers ont par exemple déjà eu lieu avec l'asbl Tournesols/Zonnebloem. L'objectif de ce partenariat est de développer chez les enfants, les jeunes et le public en général, une attitude d'observation, de compréhension et de responsabilité à l'égard de notre environnement. Sur cette même idée, à l'école Jacques Brel, chaque année, les classes P3 et P4 partent une journée complète à la découverte des espaces verts de notre commune. A l'école Arbre Ballon, avec votre soutien, l'école a pu organiser l'année dernière des promenades dans les bois aux alentours de l'école pour découvrir l'environnement. Toutes ces initiatives sont évidemment pleinement soutenues par le PO et par la Commune. En ce qui concerne les formations toutefois, les choix se font à l'initiative de l'enseignant. Nous ne pouvons donc pas les forcer à suivre ce type de formation même si nous pouvons bien évidemment les encourager.

Antwoord van mw. Nathalie De Swaef, schepen :

Effectief, de speelplaats is een essentiële plek op school. De speelplaats is een plaats waar kinderen zich kunnen ontspannen en het hoofd leegmaken. Dat zorgt ervoor dat ze zich nadien, terug in de klas, beter kunnen concentreren. Eveneens, en misschien nog belangrijker, is de speelplaats een plek waar kinderen leren samen spelen, hun leefwereld vergroten, afspreken maken, problemen oplossen. Voor de sociale ontwikkeling van de kinderen is de speelplaats wellicht belangrijker dan de klas. Onze Nederlandstalige scholen zetten in op de ontwikkeling van een "breed" beleid, met oog voor de totale ontwikkeling van kinderen en



aandacht voor hun welbevinden. Een avontuurlijke, groene speelplaats is hier een vanzelfsprekend onderdeel van.

Al helemaal voor kinderen die opgroeien in de stad. Zoals u zelf al aangeeft, werd onlangs de speelplaats van onze gemeentelijke basisschool Van Asbroeck heraangelegd. Deze heraanleg werd voorbereid met de ouders (via de ouderkring, via netwerkmomenten met ouders, via een schoolfeest), met de kinderen (via een bevraging over hun dromen en wensen), en met de leerkrachten en mensen van de naschoolse opvang (tijdens een teamvergadering). De ondersteuning voor deze oefening kwam van de gemeente zelf en Brede School De Verrekijker, maar ook van externe partners zoals Citizenne, Walala vzw. Het resultaat is een multifunctionele ruimte. Er is plek voor actieve beweging, maar ook voor rust met oa een babbel- en leeshoek en voor natuurbeleving met oa een moestuin. Kijkgroen ruimte plaats voor belevingsgroen. Er zijn picknicktafels zodat de kinderen in de buitenlucht kunnen eten. Er is een plek die dienst kan doen als minipodium. En er is ook een plek voor gesprekken met de ouders. Want in een goede school is de betrokkenheid van de ouders en een warme communicatie met de ouders cruciaal. En ook nu de speelplaats aangelegd is, is het verhaal niet af. Er komt opnieuw een bevraging van leerkrachten en leerlingen, toezichters en ouders.

Zone per zone wordt onderzocht welke speel- en leerkansen aanwezig zijn, waar er linken mogelijk zijn naar leerplan en eindtermen, welke afspraken er nodig zijn, welke gevaren we eventueel zien, welke aanvullingen er nog mogelijk zijn. Het document dat daarbij wordt gebruikt is opgesteld samen met GoodPlanet. Maar het hoeft niet altijd op school te zijn. Onze toezichters kregen ook al een vorming om met de kinderen de Jetse natuur in te trekken. De directies van onze verschillende scholen trokken, met een aantal leerkrachten, naar het Bubble festival om te leren hoe ze nog meer kunnen werken rond leefmilieu. Ik heb het nu vooral gehad over Van Asbroeck, maar eigenlijk is dit verhaal van de multifunctionele en groene speelplaats een verhaal van al onze scholen. Eerder al werd de speelplaats van Dageraad volgens dezelfde principes heraangelegd. Later dit jaar volgt Van den Borne.

Poelbos heeft een prachtige groene speelplaats en dit is een dossier dat indertijd getrokken is door de directie, het schoolteam en de ouders. Een tweetal keer per jaar organiseert de school een groot onderhoudsmoment, waarop ouders, leerkrachten en leerlingen, samen de tuin onderhouden. De tuin is in die mate een voorbeeld dat toen de Vlaamse regering een persconferentie gaf rond het thema 'groene speelplaatsen', de ministers hiervoor Poelbos als locatie kozen. Kort samengevat: ja voor onze scholen is een groene en avontuurlijke speelplaats een prioriteit. Onze scholen werken hieraan op een participatieve manier zodat de projecten van onderuit zijn gedragen. Zij hebben heel wat expertise opgebouwd.